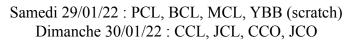


CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 92 JEUNES 2022 - TIR EN SALLE

Concours sélectif pour le Championnat de France







Organisateur: Compagnie d'Arc d'Asnières

2, rue des Mourinoux, 92600 Asnières sur Seine Parking réservé et surveillé - Buvette tout au long de la compétition

Règlement : Pour être retenu pour le championnat départemental, l'archer doit figurer au classement départemental (arrêté au 17/01/22), affiché sur le site Internet du comité départemental (extraction du classement national), établi sur la base des deux meilleurs scores obtenus en compétitions sélectives.

Des quotas par catégories sont mis en place et disponibles sur le site du Comité Départemental

Catégorie	Arc	Date	Blason
Poussins	Classique	29/01/22	80 cm
Benjamins à Minimes	Classique	29/01/22	Trispot 60 cm
Minimes à Cadets	Barebow	29/01/22	Trispot 60 cm
Cadet à Junior	Classique	30/01/22	Trispot 40 cm
Cadet à Junior	Poulies	30/01/22	Trispot 40 cm

	Samedi 29/01/22	Dimanche 30/01/22
Ouverture du greffe	9h	8h
Echauffement	9h30	8h30
Début tir compté	10h	9h
Début des phases finales	14h	13h30

Obligatoires

Licence ou pièce d'identité à présenter au greffe

Tenue de club ou de compagnie

Chaussures de sports

Pass sanitaire (pour les + de 12 ans et les accompagnateurs), sous réserve des dernières consignes gouvernementales

Port du masque obligatoire, sauf pendant la phase de tir

Inscription

Préinscription obligatoire sur www.tiralarc92.com

Envoi de la fiche d'inscription jointe accompagnée du règlement de 5€ à l'ordre de C.A.A. Chèque à envoyer à :

Thierry Job, 9 avenue Sainte Lucie 92600 Asnières sur Seine - 06 63 53 18 68



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 92 JEUNES 2022 - TIR EN SALLE



Samedi 29/01/22 : PCL, BCL, MCL, YBB (scratch) Dimanche 30/01/22 : CCL, JCL, CCO, JCO



CLUB/ COMPAGNIE :

Contact:					
Téléphone:					
Mail.		••••••			
Mail:	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •			
N Dufaran	Catta ania (ana CHCL)	NIO 4-1:			
Nom - Prénom	Catégorie (ex : CHCL)	N° de licence			

Envoi de la fiche d'inscription jointe accompagnée du règlement de 5€ par archer à l'ordre de C.A.A. Chèque à envoyer à :

Thierry Job, 9 avenue Sainte Lucie 92600 Asnières sur Seine - 06 63 53 18 68